

Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre la distinction entre normes sociales et normes juridiques, et connaître la diversité des formes de contrôle social.
- Comprendre que la déviance et/ou la désignation d'un acte comme déviant se définissent comme une transgression des normes et qu'elles revêtent des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux.
- Comprendre que la déviance peut s'analyser comme le produit de différents processus sociaux (étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes).
- Comprendre et illustrer la distinction entre déviance et délinquance.
- Comprendre et illustrer les difficultés de mesure de la délinquance.



Table des matières

I. Bien définir les concepts pour bien les distinguer	4
A. Normes sociales et normes juridiques.....	4
<i>Les principales normes juridiques</i>	4
B. Les formes de contrôle social	5
C. Déviance et délinquance.....	6
1. Des formes variées de déviance	6
2. La relation entre la déviance et la délinquance	7
II. La mesure de la délinquance	8
A. Les statistiques policières et judiciaires	8
<i>Tableau 1 : Nombre des crimes et des délits enregistrés par la police et la gendarmerie en France à la fin du mois de juillet 2019 (sur les trois derniers mois, en données corrigées des variations saisonnières)</i>	8
<i>Tableau 2 : Condamnations selon la nature de la peine principale en France en 2017</i>	9
<i>Tableau 3 : Nombre de personnes écrouées en France au 1er janvier 2018</i>	9
B. Les enquêtes de victimation	10
<i>Tableau 4: Victimes de vols ou d'agressions en 2015 ou 2016 (en %)</i>	11
<i>Tableau 5 : Sentiment d'insécurité éprouvé par les personnes de 14 ans ou plus en 2017 (en %)</i>	11
C. Les enquêtes de délinquance autodéclarée	11
III. Expliquer et comprendre la déviance.....	12
<i>Repères pour les professeurs :</i>	12
A. Les théories du passage à l'acte	12
1. L'influence de l'environnement	12
a) <i>La ville, lieu de désorganisation sociale</i>	
b) <i>Les gangs : une réponse à la désorganisation sociale ?</i>	
<i>Intérêt et limites des observations participantes et des récits de vie</i>	15
2. Le décalage entre les normes et les valeurs	16
a) <i>Les dysfonctionnements sociaux</i>	16
b) <i>L'existence d'une sous-culture déviante</i>	17
B. Les théories de la réaction sociale.....	17
1. L'étiquetage.....	20
<i>L'ethnométhodologie</i>	19
2. Stigmates et stigmatisation	20
3. Les carrières déviantes	21
a) <i>Comment on devient fumeur de marijuana</i>	21
b) <i>La carrière des musiciens de jazz</i>	23
c) <i>La carrière anorexique</i>	24
<i>Utiliser le cinéma ou les séries télé pour illustrer la déviance</i>	26
Bibliographie indicative.....	27

Lave-toi les mains avant de manger ! Ne commence pas à manger tant que tout le monde n'est pas servi ! Ne mange pas avec tes mains ! Ne parle pas la bouche pleine ! Tu ne sors pas de table tant que le repas n'est pas terminé !

Combien de fois avez-vous entendu vos parents vous rappeler ces règles, surtout lorsque vous êtes invité à déjeuner chez vos grands-parents ou amis de vos parents.

En vous apprenant ces manières de table, vos parents ont cherché à vous transmettre les usages qui sont en vigueur aujourd'hui en France afin de vous éviter les remarques ou moqueries que pourraient vous adresser les adultes ou les autres adolescents choqués par vos mauvaises manières.

Les manières de table sont une **norme sociale, une règle de conduite en société**. Une norme sociale définit le domaine de l'action sociale en précisant ce que l'individu peut faire ou ne peut pas faire en société.

Dans un repas de famille, si vous vous serviez de la viande en sauce en la prenant avec vos doigts dans le plat, vous subiriez des remarques verbales de la part de vos parents et des marques de dégoûts de vos frères et sœurs. En mettant les mains dans le plat, vous ne respectez pas les bonnes manières, vous transgressez la norme sociale. **La déviance peut être définie comme une transgression des normes sociales qui fait l'objet d'une sanction**. Elle s'oppose **à la conformité qui est le respect des normes sociales**.

Remontons maintenant dans le temps et considérons que le repas a lieu au Moyen Age à la table d'un seigneur. Si l'on en croit Norbert Elias¹, la scène change totalement de nature. Les convives mangeaient avec les doigts, se servaient directement dans le plat, posaient la viande sur un morceau de pain, reposaient les os dans le plat de service...

Les manières de table ont ainsi évolué au cours du temps et un acte qui nous semble aujourd'hui déviant pouvait autrefois être considéré comme parfaitement normal.

Dans ce chapitre, il nous faudra alors souligner le caractère variable et dynamique des normes et par là de la déviance. Cette variété des normes mais aussi la réaction différenciée à la transgression des normes nous conduira à souligner la difficulté à mesurer la déviance mais aussi à l'expliquer ou à la comprendre.

1 ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Pocket, 2003 (1939)

I. Bien définir les concepts pour bien les distinguer

La **déviance est la transgression des normes sociales**. Mais dans les sociétés contemporaines, une part importante des normes sont des normes juridiques. Comment peut-on différencier les normes juridiques des normes sociales ?

Le contrôle social (la régulation sociale) est le processus par lequel une société parvient à rendre conformes à ses normes les comportements de ses membres. Quelles formes revêt-il ?

La délinquance est la transgression des normes juridiques. Est-elle alors une forme particulière de déviance ou une notion spécifique ?

A. Normes sociales et normes juridiques

Dans les sociétés primitives, les normes sociales regroupent les mœurs et les usages. Selon William SUMNER², les mœurs représentent des impératifs moraux alors que les usages sont moins contraignants. Les dix commandements (le Décalogue) sont des impératifs moraux qui, selon la tradition biblique, auraient été transmis à Moïse par Dieu. Le plus célèbre et le plus impératif de ces dix commandements est sans conteste : « Tu ne tueras point ».

Les usages sont de simples habitudes qui, au cours du temps, ont fini par s'imposer. Les manières de table sont des usages tout comme les manières de s'habiller (le *dress code*).

Dès l'Antiquité, se développe un droit civil qui définit des règles juridiques qui s'appliquent aux citoyens. Certaines normes sociales édictées par les autorités publiques prennent alors un caractère plus formel en étant inscrites dans un texte juridique : ce sont les normes juridiques (voir encadré)

Les principales normes juridiques

La **Constitution** est un ensemble de textes juridiques qui définit les différentes institutions composant l'État et qui organise leurs relations.

Les lois sont des textes juridiques votés par le Parlement (Assemblée nationale et Sénat). Dans certaines circonstances, le Gouvernement peut être autorisé par le Parlement (article 38 de la Constitution) à prendre une mesure dans un des domaines juridiques relevant normalement de la loi : c'est une ordonnance.

Par **décret**, le Président de la République ou le Premier ministre peuvent imposer leurs déci-

² SUMNER William Graham, *Folkways, a Study of the Sociological Importance of Usages, Manners, Customs, Mores and Morals*, 1906

sions. Il faut ainsi qu'un décret d'application soit promulgué pour qu'une loi entre en vigueur. Un ministre, un préfet, un maire peuvent adopter un arrêté (décision exécutoire à portée générale). En cas d'inondation, un arrêté ministériel de catastrophe naturelle doit être promulgué pour que les assurances puissent indemniser les victimes.

Un **règlement** est une disposition prise par certaines autorités administratives. Chaque lycée dispose ainsi d'un règlement intérieur qui définit les droits et les devoirs des lycéens.

Pour Emile DURKHEIM, père fondateur de la sociologie française, les normes juridiques découlent des mœurs : « Normalement, les mœurs ne s'opposent pas au droit mais en sont au contraire la base »³. Les normes juridiques seraient alors une forme particulière de normes sociales, des mœurs cristallisées. L'évolution du droit français de la famille depuis les années 1960 reflèterait ainsi l'évolution des mœurs françaises : instauration du divorce par consentement mutuel en 1975, du Pacte civil de solidarité (Pacs) en 1999, du mariage pour tous en 2013...

Le juriste austro-américain Hans Kelsen⁴ s'est opposé à l'approche durkheimienne en défendant une autonomie totale des normes juridiques par rapport aux normes sociales. S'inscrivant dans la tradition positiviste, Hans Kelsen soutient la thèse d'un droit rationnel dont l'autonomie serait totale. Les normes juridiques seraient créées indépendamment des normes sociales pour répondre logiquement aux problèmes rencontrés dans la vie en société et elles découleraient toutes d'une norme fondamentale dont il postule l'existence car il est impossible d'en trouver l'origine.

Par exemple, si l'on considère que la Constitution constitue cette norme fondamentale, toutes les lois découlent de la constitution.

Adoptant une perspective plus historique⁵, Max WEBER, père fondateur de la sociologie allemande, considère que le droit s'est progressivement autonomisé dans le cadre du processus général de rationalisation du monde : la rationalisation du droit qui s'opère par le développement d'un droit étatique formel répond aux besoins de l'économie capitaliste. Des professionnels du droit que Max WEBER nomme « les notables de la robe » produisent les normes juridiques.

B. Les formes de contrôle social

Le contrôle social (la régulation sociale) est le processus par lequel une société parvient à rendre conformes à ses normes les comportements de ses membres. Il vise au maintien

3 DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, PUF, Quadrige, 2013 (1893)

4 KELSEN Hans, *Théorie pure du droit*, LGDJ, 1999 (1934)

5 WEBER Max, *Sociologie du droit*, PUF, Quadrige, 2013.

de l'ordre social.

Le contrôle social peut être exercé par l'individu lui-même (contrôle social interne). Ayant intériorisé les normes dans le cadre du processus de socialisation, il doit savoir faire preuve de retenue, d'autocontrôle (self control). L'adulte qui a appris les manières de table dans son enfance saura « se tenir » en public.

Le contrôle social externe est exercé par la société. Pour faire respecter ses normes, la société impose à ses membres un certain nombre de contraintes. Celles-ci sont plus ou moins strictes et surtout plus ou moins formelles.

Les contraintes formelles sont liées à l'existence des normes juridiques. L'infraction aux normes juridiques est sanctionnée par le système judiciaire. En France, un adulte qui commet un meurtre sera jugé en cours d'assises et, s'il est reconnu coupable, il purgera une longue peine de prison.

Les contraintes informelles n'ayant pas le caractère obligatoire des précédentes, leur application est contrôlée directement par les membres de la société (pression sociale). Dans une entreprise, si tous les cadres sont habillés en costume cravate pour les hommes et en tailleur pour les femmes, le cadre qui comptait mettre un tee-shirt, un jean et des baskets comprendra très vite, par le regard désapprobateur (choqué, méprisant, condescendant...) de ses collègues, qu'il ne respecte pas le dress code. Mais si ce cadre était salarié de Facebook en Californie, sa tenue décontractée serait certainement mieux adaptée

C. Déviance et délinquance

Le terme déviance est d'usage récent puisqu'il n'est apparu dans la sociologie américaine que durant les années 1950. Si la **déviance est la transgression des normes sociales, la délinquance est la transgression des normes juridiques.**

1) Des formes variées de déviance

Les normes sociales ne sont pas identiques dans toutes les sociétés ; elles évoluent au cours du temps et ne s'appliquent pas à tous les individus de la même façon.

La déviance revêt alors des formes variées selon les sociétés, les époques ou les groupes sociaux. Les normes ne sont pas des règles intangibles. Un comportement considéré hier déviant peut aujourd'hui être jugé comme conforme.

Prenons le cas des normes familiales. En 2018, 6 naissances sur 10 ont lieu hors mariage. 10 ans plus tôt, ce n'était que 5 sur 10 ; 20 ans plus tôt, 4 sur 10 ; et si l'on remonte un siècle plus tôt, les naissances hors mariage étaient exceptionnelles et considérées comme un comportement déviant. Il en est de même pour le divorce (le divorce par consentement mutuel n'est autorisé qu'en 1975) ou la cohabitation qui remplace progressivement le mariage comme mode de vie en couple.

Emile DURKHEIM, le premier, souligne que la déviance (le crime selon le terme utilisé à l'époque) est un élément du changement social. Le déviant transgresse les normes actuelles tout en préparant celles de demain. Dans *Les Règles de la méthode sociologique*⁶, il montre ainsi qu'aux yeux de la société athénienne, Socrate était un criminel puisqu'il revendiquait une indépendance d'esprit interdite à cette époque.

Les normes sont également variables dans l'espace. Un acte conforme dans une société peut être considéré comme déviant dans une autre. Si l'on reste dans le domaine familial, la polygamie, c'est-à-dire la possibilité d'avoir plusieurs conjoints, est condamnée par le droit français alors qu'elle est la règle dans les sociétés africaines ou arabes.

Les normes varient aussi en fonction du statut social de l'individu. L'enfant ne dispose pas du même statut social que l'adulte. Jusqu'à sa majorité, il est déviant lorsqu'il ne respecte pas les règles définies par ses parents. De la même façon, l'employé doit respecter les décisions de son employeur (dans la limite du droit) et non l'inverse.

Enfin, des situations exceptionnelles peuvent momentanément transformer les normes. Les sociologues citent souvent le cas des guerres où le sixième commandement du Décalogue, « tu ne tueras point », n'a plus la même portée. Les cas de légitime défense entrent aussi dans la même logique

2. La relation entre la déviance et la délinquance

Du rapport entre les normes sociales et les normes juridiques (cf. A) découle la relation entre la déviance et la délinquance. Si l'on considère que les normes juridiques sont une forme institutionnalisée de normes sociales (Emile DURKHEIM), la délinquance est une forme particulière de déviance. Si l'on postule l'autonomie des deux types de normes (Hans Kelsen), délinquance et déviance sont deux notions clairement distinctes.

Dans son manuel consacré à la déviance⁷, Albert OGIEN propose ainsi un inventaire « à la Prévert » des formes de déviance non dénué d'humour : « Tuer son voisin, renverser volontairement du chocolat fondu sur une moquette blanche au cours d'un repas, chahuter en classe, être homosexuel, commettre un hold-up dans un bureau de poste, oublier de fêter l'anniversaire d'un proche, tricher dans une partie de dominos entre amis, s'adonner au commerce de stupéfiants ou se prostituer, se moucher au milieu d'un concerto de violon ». Les actes délinquants (tuer son voisin ; commettre un hold-up dans un bureau de poste ; s'adonner au commerce de stupéfiants ou se prostituer) sont ici considérés comme des formes particulières de déviance.

Dans les statistiques policières et judiciaires (cf. II), les actes délinquants sont au contraire clairement séparés des actes déviants au sens de transgression des mœurs ou des usages.

6 DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Quadrige, 2013 (1895)

7 OGIEN Albert, *Sociologie de la déviance*, Armand Colin, Collection U, 1995

Les analyses sociologiques de la déviance (cf. III) adoptent le premier point de vue englobant et fournissent des explications aux actes délinquants comme à la transgression des mœurs et usages

II. La mesure de la délinquance

La mesure de la déviance pose un problème majeur qui tient à la diversité de ses formes (cf. C.1).

La solution consiste alors à se limiter à la seule délinquance.

A. Les statistiques policières et judiciaires

Chaque mois, le Ministère de l'Intérieur publie le nombre de crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie (document 1). Au sens juridique, le crime est une infraction sanctionnée par une peine afflictive et infamante i.e. par la perte de la liberté et de l'honneur. Il est jugé par une cour d'assises. Un délit est une infraction punie par une peine correctionnelle telle que l'emprisonnement ou les amendes.

Tableau 1 : Nombre des crimes et des délits enregistrés par la police et la gendarmerie en France à la fin du mois de juillet 2019 (sur les trois derniers mois, en données corrigées des variations saisonnières)

Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)	248
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	1 909
Vols violents sans arme	19 449
Vols sans violence contre des personnes	176 528
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	62 609
Cambriolages de logements	57 729
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	34 367
Vols dans les véhicules	62 428
Vols d'accessoires sur véhicules	21 849
Violences sexuelles	13 195
Escroqueries	92 007
Destructions et dégradations volontaires	147 338

Source : Ministère de l'Intérieur, Interstat

Pour obtenir les infractions sanctionnées, il faut tenir compte du taux d'élucidation des affaires et de la réponse judiciaire. Il faut enfin tenir compte du fait que toutes les infractions ne sont pas sanctionnées faute de preuve. Ces sanctions (document 2) sont principalement des peines d'amende ou des peines alternatives comme par exemple la suspension du permis de conduire.

Tableau 2 : Condamnations selon la nature de la peine principale en France en 2017

Atteinte à la personne	96 486
dont : homicides volontaires	448
viols	1 014
coups et violences volontaires	59 439
homicides et blessures involontaires	8 358
Atteinte aux biens	117 686
dont vols, recels, destruction. et dégradations	102 441
Matière économique et financière	12 808
dont : chèques	3 255
travail illégal	2 340
Circulation routière et transports	219 697
dont : défaut d'assurance	18 734
conduite en état alcoolique	95 448
conduite sans permis ou malgré suspension	57 606
grand excès de vitesse	616
Autres infractions	111 085
dont stupéfiants	67 448
Total	557 762

Source : Ministère de la Justice

L'emprisonnement apparaît ainsi comme une sanction exceptionnelle (document 3). Parmi les personnes écrouées, les hommes sont surreprésentés (ils représentent 96,3% des prisonniers), les jeunes (23,6%) et les étrangers (20,6%) mais principalement du fait de l'incarcération des personnes sans papier.

Tableau 3 : Nombre de personnes écrouées en France au 1er janvier 2018

Écroués détenus	68 974
Écroués non détenus (sous surveillance électronique ou en placement à l'extérieur sans hébergement)	10 811
Ensemble des personnes écrouées	79 785
Part des femmes (en %)	3,7
Part des moins de 25 ans (en %)	23,6
Part des étrangers (en %)	20,6

Source : Ministère de la Justice

Se contenter des données publiées par la police et la justice est cependant peu pertinent. En effet, la délinquance constatée dépend alors plus de l'efficacité des services de police et de gendarmerie que de la délinquance réelle. De la même façon, la complexité de la procédure judiciaire et le degré de clémence des magistrats font varier fortement le nombre de crimes et délits sanctionnés. L'expression « chiffre noir » (*dark number*) désigne cet écart entre la délinquance réelle et la délinquance légale. Mais, comme son nom l'indique, ce chiffre reste toujours inconnu et le rapport entre la délinquance réelle et la délinquance légale n'a aucune raison d'être stable. L'intérêt du chiffre noir se limite alors à une mise en garde adressée à toutes les interprétations hâtives des statistiques judiciaires comme celles dont certains médias nous gratifient. Dire que la délinquance augmente ou diminue parce que les statistiques policières ou judiciaires ont augmenté n'a, en tant que tel, aucun sens.

B. Les enquêtes de victimation

Pour améliorer la mesure de la délinquance, les sociologues recourent de plus en plus aux enquêtes de victimation (le terme anglais *victimization* est traduit par *victimisation* ou par *victimation*). On ne se tourne plus alors du côté du service d'enregistrement mais du côté des victimes.

Si les premières enquêtes de victimation apparaissent aux États-Unis dès les années 1960⁸, en France, il faut attendre le milieu des années 1980 pour qu'une première enquête soit réalisée. A partir de 1996, l'Insee a introduit dans ses enquêtes sur les conditions de vie des ménages des questions sur les infractions subies permettant d'apprécier la victimation. Depuis 2007, l'Insee conduit une enquête de victimation autonome baptisée « Conditions de vie et sécurité ».

Pour pouvoir comparer ces enquêtes de victimation (document 4) avec les statistiques de la police et de la gendarmerie, il faut calculer le taux de plainte i.e. la proportion de victimes disant avoir déposé une plainte. Ce taux de plainte varie très fortement en fonction du crime ou délit subi. Par exemple, les victimes déclarent un cambriolage à la police ou à la gendarmerie lorsqu'elles espèrent pouvoir se faire indemniser par leur assureur. Dans le cas des agressions physiques ou verbales, elles doutent de l'efficacité de l'intervention de la police ou elles craignent des représailles de la part d'agresseurs qu'elles connaissent. C'est le cas tout particulièrement des violences conjugales qui sont sous-enregistrées dans les statistiques officielles et que ces enquêtes permettent, en partie, de révéler.

8 Zauberman Renée, « Les enquêtes de victimation. Une brève histoire, quelques usages », *Idées économiques et sociales*, n°181, septembre 2015

Tableau 4: Victimes de vols ou d'agressions en 2015 ou 2016 (en %)

	Vol avec ou sans violence		Menaces, injures ou insultes		Violences physiques ou sexuelles		dont violences physiques ou sexuelles commises par un conjoint ou un ex-conjoint ¹	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Âge								
18-29 ans	6,3	6,3	26,3	18,4	10,5	6,3	} 2,3	n.s.
30-39 ans	3,1	2,4	21,8	18,3	5,2	4,0		
40-49 ans	2,7	2,9	17,1	16,6	6,5	3,6	} 1,9	n.s.
50-59 ans	2,4	2,4	14,5	14,8	4,0	2,6		
60-75 ans	2,7	1,1	7,9	7,7	2,7	1,5	n.s.	n.s.
Ensemble	3,4	3,0	17,0	14,9	5,7	3,6	1,8	0,7

Sources : Insee, enquête Cadre de Vie et Sécurité

Ces enquêtes de victimation permettent également de mesurer l'écart entre la réalité de la délinquance et le sentiment d'insécurité (document 5). Ainsi, parmi les hommes, ce sont les plus jeunes (18-29 ans) qui subissent le plus de menaces, injures ou insultes (document 4). Pourtant, ce sont les hommes les plus âgés qui déclarent renoncer à sortir seul de leur domicile pour des raisons de sécurité (document 5)

Tableau 5 : Sentiment d'insécurité éprouvé par les personnes de 14 ans ou plus en 2017 (en %)

	Se sent en insécurité à son domicile		Se sent en insécurité dans son quartier ou dans son village		Renonce à sortir seul(e) de son domicile pour des raisons de sécurité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Âge						
14-29 ans	11,0	3,6	19,1	8,6	19,1	3,1
30-44 ans	10,3	5,3	13,3	7,7	14,4	2,4
45-59 ans	10,5	5,7	13,5	7,5	13,6	2,4
60-75 ans	11,4	5,8	12,8	7,2	18,7	4,2
75 ans ou plus	10,9	7,8	10,0	7,1	19,7	7,9
Ensemble	10,8	5,3	14,1	7,7	16,7	3,4

Sources : Insee, enquête Cadre de Vie et Sécurité

C. Les enquêtes de délinquance autodéclarée

Cette dernière technique, encore peu utilisée en France, consiste non plus à se placer du côté des victimes mais du côté des auteurs des actes délinquants. Sur la base du volontariat et sous couvert d'anonymat, les délinquants révèlent leurs délits au cours d'un questionnaire.

En France, Sebastian ROCHÉ a réalisé une enquête de délinquance autodéclarée en juin 1999 auprès de jeunes de 13 à 19 ans résidant à Grenoble ou Saint-Étienne⁹. Elle montre que les 5% de délinquants les plus actifs commettent à eux seuls 35% des délits les plus graves et presque les deux tiers du trafic. Il existe donc bien un noyau suractif.

9 ROCHÉ Sebastian, *La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*, Seuil, 2001

D'autre part, Sebastian Roché constate que la carrière du délinquant connaît une interruption à 18 ans. Les mineurs se sentent dans une situation de quasi-impunité et, dès qu'arrive l'âge de la majorité, l'importance des sanctions en dissuade une partie.

III. Expliquer et comprendre la déviance

Le sociologue américain Edwin LEMERT¹⁰ a montré qu'il existe deux grands types d'analyse de la déviance. Soit les sociologues cherchent à comprendre pourquoi un individu a transgressé la norme. Ce sont les théories du passage à l'acte, selon l'expression de Philippe ROBERT.¹¹ Soit les sociologues s'intéressent aux effets de la désignation d'un individu comme déviant, qu'il le soit effectivement ou qu'il soit accusé à tort. Ce sont les théories de la réaction sociale. Edwin Lemert oppose ainsi une déviance primaire (transgression effective de la norme) et une déviance secondaire : « Quand un individu commence à utiliser son rôle déviant comme moyen de défense, d'attaque ou d'ajustement face aux problèmes ouverts ou tacites créés par les réactions sociales, alors la déviance peut être qualifiée de secondaire ».

Repères pour les professeurs :

Le programme traite prioritairement des théories de la réaction sociale (B) qui envisagent la déviance comme le produit de différents processus sociaux (étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes). Les théories du passage à l'acte (A) sont présentées ici en compléments pour le professeur.

A. Les théories du passage à l'acte

Les premiers travaux américains vont chercher à expliquer la délinquance à partir des problèmes de désorganisation engendrés par une urbanisation rapide. Ils vont être complétés par une réflexion sur le décalage possible entre les normes et les valeurs générateur de dysfonctionnements sociaux.

1. L'influence de l'environnement

Les premières analyses de la délinquance sont effectuées au sein de l'Université de Chicago au début du XXe siècle ce qui s'explique de plusieurs façons. Tout d'abord, Chicago est la 1ère université américaine à avoir ouvert un département de sociologie en 1892. Ensuite, Chicago connaît une croissance urbaine débridée alimentée par l'émigration : en 1840, Chicago compte 4 000 habitants ; en 1920, 2 700 000. Cette croissance engendre des problèmes urbains (pauvreté, délin-

10 LEMERT Edwin, *Human Deviance, Social Problems and Social Control*, 1967

11 ROBERT Philippe, « La sociologie entre une criminologie de passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale », *L'Année sociologique*, Vol. 24, 1973

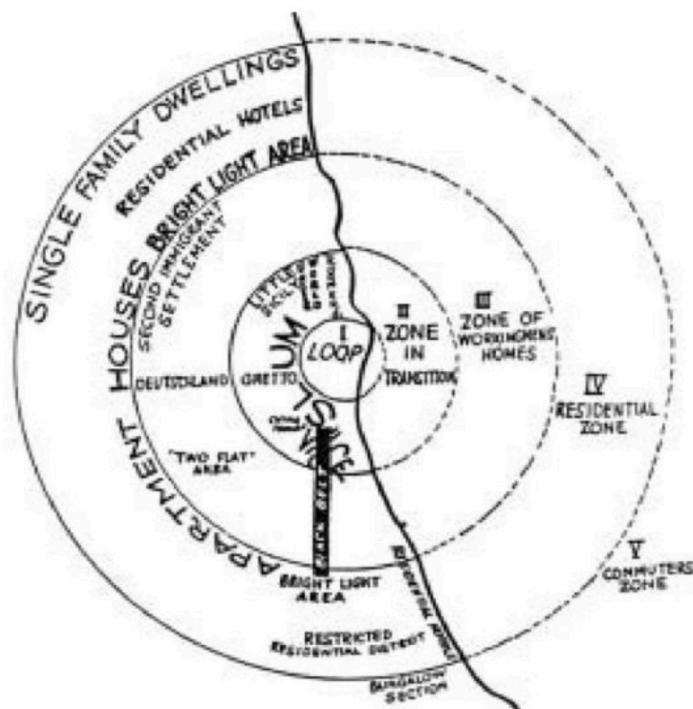
quance, conflits ethniques...) qui inquiètent fortement la bourgeoisie protestante locale. En 1916, la fondation ROCKEFELLER décide de lancer un programme de recherches sur la ville qui sera dirigé par Robert PARK.

a) *La ville, lieu de désorganisation sociale*

Les sociologues de Chicago adoptent une perspective écologique en considérant que l'espace est un élément déterminant dans la compréhension des comportements. Ils transposent les principaux résultats des théories de l'écologie animale à l'analyse des comportements humains en milieu urbain (défense du territoire, ségrégation...).

Dans *The City* (1925), Robert PARK, Ernest BURGESS et Roderick MC KENZIE développent un modèle de croissance urbaine à partir de l'exemple de Chicago. La ville se développe en cercles concentriques autour du centre. Il existe ainsi cinq zones :

- *le Loop* (en français la boucle, à cause du métro qui encercle le centre de Chicago) où se trouvent les bureaux.
- la *zone in transition* où résident les immigrants les plus pauvres. Elle se subdivise elle-même en un quartier chinois (*Chinatown*), un quartier italien (*Little Sicily*), un quartier juif (*Ghetto*), un quartier polonais...
- la *zone of workingmen's homes* où habitent les ouvriers.
- la *residential zone* composée de maisons individuelles occupées par les WASP.
- la *commuters zone* correspondant à la banlieue.



La délinquance se concentre dans la zone de transition où résident les émigrés. Mais les sociologues de Chicago ne font pas une lecture ethnique de la délinquance. La délinquance provient du fait que cette zone subit une désorganisation sociale. Cette expression a été forgée par William THOMAS et Florian ZNANIECKI dans leur étude célèbre sur le paysan polonais¹². Ils définissent la désorganisation sociale comme la « diminution de l'influence des règles de conduite sur les membres individuels du groupe ».

Dans *Juvenile Delinquency and Urban Areas* (1942), Clifford SHAW et Henry MAC KAY ont généralisé ce modèle en étudiant la distribution de la criminalité à Chicago puis dans vingt grandes villes américaines (Boston, Philadelphie, Cincinnati...). Ils constatent que la délinquance se concentre dans les quartiers déshérités des grandes villes (*urban areas*). Les « aires urbaines » se caractérisent par une forte pauvreté, une forte mobilité et une forte hétérogénéité. La pauvreté engendre des pratiques illicites : on vole pour satisfaire ses besoins. La mobilité résidentielle implique un faible engagement des individus : ils se considèrent en transit et n'ont pas intérêt à s'investir dans le quartier. L'hétérogénéité sociale et ethnique ne favorise pas les relations sociales : c'est l'anonymat des grandes villes.

Ces trois facteurs contribuent à un relâchement du contrôle social, à une désorganisation sociale. Cette approche écologique est aujourd'hui souvent utilisée pour comprendre l'importance de la délinquance de certains quartiers défavorisés

b) Les gangs : une réponse à la désorganisation sociale ?

Frederic THRASHER recense 1 313 gangs à Chicago¹³. Ces gangs s'implantent dans la zone de transition qu'il qualifie d'espace interstitiel. Le gang apparaît ainsi comme une réponse à la désorganisation sociale. Tous les gangs ne sont pas homogènes sur le plan racial, ce qui prouve la supériorité de l'explication spatiale sur l'explication culturelle. Ils ne sont homogènes que lorsqu'il existe un ghetto. Les membres du gang défendent leur territoire contre les autres bandes à l'instar des animaux. Enfin, au sein des gangs, se développent des pratiques particulières (rites d'initiation, vols ...).

Pour analyser ces gangs, les sociologues recourent à l'observation participante ou recueillent des récits de vie (cf. encadré)

12 THOMAS William, ZNANIECKI Florian, *The Polish Peasant in Europe and America*, 1918-1920

13 THRASHER Frederic, *The Gang*, 1927

Intérêt et limites des observations participantes et des récits de vie

De nombreux sociologues ont cherché à comprendre la déviance en pratiquant l'immersion au sein d'une bande organisée (un gang).

Durant les années 1930, dans le contexte de pauvreté engendré par la crise de 1929, William WHYTE a vécu durant trois ans dans le quartier pauvre italien (le slum) de Boston qu'il relate dans son livre *Street Corner Society*¹⁴. A Boston, comme dans la plupart des villes américaines, est appliqué le principe du quadrillage. Les rues et avenues se coupent perpendiculairement toujours à la même distance définissant des blocks. Les coins de rue (street corner) sont les lieux de rencontre et de rendez-vous. William WHYTE a vécu au sein d'un gang, les Nortons, partageant en particulier la vie de son chef Doc. Il montre que le gang est organisé. Il dispose d'une hiérarchie interne informelle et exerce des pratiques légales régulières (par exemple le bowling). Le gang ne vit pas d'activités délictueuses et cherche au contraire à s'intégrer professionnellement et familialement. La bande a réussi à créer une véritable sous-culture avec ses valeurs (amitié) et ses pratiques.

En 1989, Sudhir VENKATESH alors jeune étudiant à l'université de Chicago, accompagne pendant plusieurs mois J.T. chef du gang des Black Kings qui contrôle le trafic de drogue dans un ghetto de Chicago. *Dans la peau d'un chef de gang*¹⁵ relate cette observation participante tout à fait exceptionnelle. Il montre, par exemple, que le gang repose sur une hiérarchie quasi militaire. Lorsque les fantassins qui surveillent les cages d'escalier désobéissent à leur chef, ils subissent des représailles physiques qui peuvent aller jusqu'à l'exécution.

La comptabilité du gang recueillie par VENKATESH a été exploitée par l'économiste Steven LEVITT dans son célèbre ouvrage *Freakonomics*¹⁶. Levitt montre que les fantassins du gang des Black Kings ne gagnent que 3,30 dollars de l'heure, soit moins que le salaire minimum aux États-Unis. C'est pour cela que « les dealers vivent encore chez leur maman » !

La sociologue française Marie-Hélène BACQUE a pour sa part demandé à Lamence MADZOU d'écrire un récit de vie de la période où il était chef de bande dans la cité Montconseil de Corbeilles-Essonnes. L'intérêt de ce récit, *J'étais un chef de gang*¹⁷, est d'être suivi par l'analyse de Marie-Hélène BACQUE qui utilise les différentes théories sociologiques pour comprendre ce témoignage. Elle pointe également les exagérations et invraisemblances de certaines parties de cette autobiographie, illustrant ce que Pierre BOURDIEU appelle l'illusion biographique¹⁸

14 WHYTE William, *Street Corner Society*, La découverte, 1995 (1943)

15 VENKATESH Sudhir, *Dans la peau d'un chef de gang*, 10 x 18, 2017 (2008)

16 LEVITT Steven, DUBNER Stephen, *Freakonomics*, Denoël, 2006 (2005)

17 MADZOU Lamence, BACQUÉ Marie-Hélène, *J'étais un chef de gang*, La découverte, Poche, 2010

18 BOURDIEU PIERRE, « L'illusion biographique », Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 62-63, juin 1986.

2. Le décalage entre les normes et les valeurs

Les valeurs sont les idéaux que partagent les membres d'une société, à l'image de notre devise républicaine « liberté, égalité, fraternité ». Les valeurs sont la source d'inspiration des normes. La déviance peut alors résulter d'une inadéquation entre les normes et les valeurs, le déviant pouvant même se réfugier dans une véritable sous-culture.

a) Les dysfonctionnements sociaux

Selon Robert MERTON¹⁹, chaque société donne à ses membres des buts culturels à réaliser (valeurs) et des moyens légitimes pour les atteindre (des normes). Les individus peuvent accepter ces buts culturels et moyens institutionnalisés (+) ou les rejeter (-). Il est alors possible d'élaborer une typologie des modes d'adaptation individuelle :

<i>Modes d'adaptation</i>	<i>Buts culturels</i>	<i>Moyens institutionnalisés</i>
Conformisme	+	+
Innovation	+	-
Ritualisme	-	+
Retrait	-	-
Rébellion	+/-	+/-

La déviance résulte de l'inadéquation entre les normes et les buts culturels. Elle traduit un dysfonctionnement social, une situation d'anomie. Ce concept d'anomie est emprunté à Emile DURKHEIM mais avec un sens totalement différent de celui donné par le fondateur de la sociologie française. Selon DURKHEIM, l'anomie résulte d'une insuffisance de la régulation sociale définie comme la force avec laquelle la réglementation sociale impose des contraintes aux individus. Pour MERTON, l'anomie est une inadéquation entre les buts (valeurs) et les moyens (normes).

Si la société ne donne pas aux individus les moyens de réaliser leurs ambitions, ils innovent. Ainsi, en situation de chômage, le vol peut être considéré comme un comportement d'innovation : comme les autres membres de la société, le voleur considère que l'argent est une valeur essentielle mais la société ne lui donne pas les moyens légitimes d'en obtenir. Si les buts culturels sont inadaptés, les individus peuvent continuer à respecter les normes (ritualisme du bureaucrate) ou les transgresser (exemple du retrait des vagabonds). La rébellion est une sit-

19 MERTON Robert, « Social Structure and Anomie », 1938 traduit in Merton Robert, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, 1997

uation intermédiaire où les individus s'adaptent aussi bien au niveau des moyens que des buts culturels (exemple des classes en situation de mobilité ascendante tentées par la révolution). Ce dernier cas peu pertinent est souvent exclu de la typologie. On peut le comprendre à partir des origines de MERTON. Fils de juifs ukrainiens émigrés en Amérique en 1904, il change son nom de naissance MEYER SCHKOLNICKOFF en Robert King MERTON afin de faciliter son assimilation culturelle

b) L'existence d'une sous-culture déviante

Albert COHEN²⁰ constate que les jeunes délinquants américains sont principalement issus des milieux populaires. Ils partagent une sous-culture c'est-à-dire un ensemble de normes, de valeurs et de pratiques propres à un groupe social. Cette sous-culture se caractérise par :

- des comportements non utilitaires : le vol n'est pas lié au besoin de l'objet mais à l'attrait de l'acte.
- des actes malveillants : violence gratuite.
- des comportements négativistes : valorisation des actes interdits par la société.

Cette sous-culture est le produit des conflits de socialisation entre la famille et l'école : l'école s'inspire des valeurs méritocratiques des classes moyennes : la réussite scolaire conditionne la réussite professionnelle. L'échec scolaire des enfants des classes populaires les conduit à se réfugier dans la sous-culture délinquante.

B. Les théories de la réaction sociale

Les théories de la réaction sociale s'inscrivent dans le courant interactionniste qui prend naissance à l'université de Chicago dans les années 1960 autour des travaux d'Howard BECKER et d'Erving GOFFMAN.

Une interaction sociale est une relation sociale réciproque. Selon le titre d'un recueil d'articles d'Howard BECKER, ce sont des individus qui « font des choses ensemble » (« *doing things together* »).

La déviance n'est plus alors analysée comme un état de fait (est déviant celui qui a transgressé une norme sociale) mais comme un processus de désignation sociale : est déviant celui qui est désigné comme tel. Lors d'une interaction, un individu peut être étiqueté dévi-

20 COHEN Albert, *Delinquent Boys, the Culture of the Gang*, 1955

ant, qu'il est ou non transgressé une norme sociale.

Qui applique cette étiquette (label) et pourquoi ? Comment réagit le déviant à ce stigmate qui lui est apposé ? Quelles sont les différentes étapes au sein de sa carrière déviante ?

1. L'étiquetage

Dans son célèbre ouvrage *Outsiders*²¹, Howard BECKER reprend la logique de déviance secondaire d'Edwin LEMERT et élabore une typologie de la déviance :

	Comportements obéissant à la norme	Comportements transgressant la norme
Perçu comme déviant	Accusé à tort	Pleinement déviant
Non perçu comme déviant	Conforme	Secrètement déviant

Alors que les théories traditionnelles n'envisagent que les comportements conformes et pleinement déviants, Howard BECKER montre qu'un individu peut être désigné comme déviant alors qu'il n'a pas transgressé de normes (par exemple, les fausses rumeurs) tandis qu'un autre qui les transgresse ne sera jamais soupçonné et surtout sanctionné (par exemple, les perversions sexuelles). La déviance dépend donc moins de l'acte commis que de la réaction des autres : c'est un processus de désignation sociale, d'étiquetage social (labeling) : « La déviance est créée par la réaction des gens à des types particuliers de comportements et par la désignation de ces comportements comme déviant ».

Dans ce processus d'étiquetage, certains individus ou groupe d'individus jouent un rôle essentiel : ce sont les entrepreneurs de morale.

Howard BECKER choisit tout d'abord l'exemple de la loi sur la prohibition. Cette loi a été adoptée suite à l'action de la ligue antialcoolique des femmes chrétiennes (WCTU). Dès la fin du XIXe siècle, ces femmes cherchent à faire interdire la consommation d'alcool dans les lieux publics mais sans succès. Elles poursuivent néanmoins leur action par un travail de lobbying auprès du patronat. Elles arrivent à le convaincre que des ouvriers plus sobres seront plus productifs.

Fort du soutien du patronat, elles obtiennent gain de cause au Parlement qui adopte le 18ème amendement de la Constitution instaurant la prohibition en 1919 (la prohibition cessera en 1933).

Ce premier exemple nous montre que les entrepreneurs de morale appartiennent pour une grande majorité aux classes supérieures qui cherchent à imposer leurs normes sociales aux classes populaires.

21 Becker HOWARD, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métaillé, coll. « Leçons de choses », 2012 (1963)

Les entrepreneurs de morale peuvent également appartenir à un groupe particulier qui cherche à renforcer son pouvoir en imposant ses propres normes.

Howard BECKER utilise l'exemple de la législation sur la marijuana. La loi combattant son usage est votée qu'en 1937 alors que son usage était déjà très fréquent. Cette loi a été imposée par le *Federal Bureau of Narcotics* qui a accru ainsi ses moyens et donc son pouvoir au sein de la police.

Selon Howard BECKER, « les normes sont le produit de l'initiative de certains individus ». Elles ne sont pas le fait de la société tout entière, comme le postulait Emile Durkheim, et ne répondent pas forcément à la recherche de l'intérêt général.

Le personnel judiciaire contribue également à ce processus de désignation sociale.

C'est ce que montrent les travaux d'ethnométhodologie (cf. encadré) d'Aaron CICOUREL.

Dans *The Social Organization of Juvenile Justice* (1968), il montre que la déviance est un construit social : « un délinquant est un produit émergent, transformé dans le temps par une série de rencontres, de rapports écrits et oraux, de lectures prospectives et rétrospectives de "ce qui s'est passé" ».

C'est le personnel judiciaire qui crée l'identité virtuelle²² du délinquant. Si lors de sa première arrestation, le délinquant est considéré comme dangereux, tous ses actes ultérieurs seront analysés à partir de ce jugement. Inversement, si le personnel judiciaire a une bonne image du délinquant, il obtiendra par la suite un jugement de faveur.

Aaron CICOUREL étudie ainsi le cas d'Audrey, une jeune noire de quinze ans ayant commis de nombreux vols. Elle appartient à la *middle class* mais ses parents exercent peu de surveillances sur elle. Dans leurs rapports, les policiers la considèrent comme « attirante, sympathique » et notent qu'elle n'est pas « antisociale ou psychotique ».

A partir de ce jugement positif, ses vols sont expliqués par des perturbations émotionnelles et on lui propose un traitement psychiatrique. Sortie de l'hôpital, elle récidive, mais l'institution judiciaire continue d'invoquer des motifs psychologiques.

L'ethnométhodologie

A partir des années 1960, se développe un courant au sein de l'interactionnisme baptisé l'ethnométhodologie. Cette approche consiste à étudier les ethnométhodes qu'Harold GARFINKEL définit comme « le raisonnement sociologique pratique »²³.

Dans une situation d'interaction, les individus mettent en œuvre des procédures permettant de réaliser le consensus social (la circulation sur un trottoir se régule sans qu'il y ait besoin d'une intervention extérieure). Il convient d'analyser ces pratiques afin de mieux comprendre la réalité sociale.

Pour mettre à jour les routines qui structurent les interactions sociales, Harold GARFINKEL promeut la méthode du breaching (rupture de routine) qui consiste à remettre en cause les

22 Voir l'analyse d'Erving GOFFMAN ci-dessous.

23 GARFINKEL Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, PUF, Coll. Quadrige, 2007 (1967)

règles habituellement adoptées par les acteurs. Que se passe-t-il par exemple si un joueur triche ouvertement dans une partie de cartes ?

2. Stigmates et stigmatisation

Dans *Stigmate*²⁴, Erving GOFFMAN rappelle, qu'à l'origine, le mot stigmaté désignait chez les Grecs « les marques corporelles destinées à exposer ce qu'avait d'inhabituel et de détestable le statut moral de la personne ainsi signalée. Ces marques étaient gravées sur le corps au couteau ou au fer rouge, et proclamaient que celui qui les portait était un esclave, un criminel ou un traître ». Le terme sera ensuite repris dans le christianisme, certains saints ayant les mêmes stigmates que le Christ lors de sa crucifixion (marques des clous dans les mains ou de la couronne d'épines...).

Pour en faire un concept sociologique, Erving Goffman commence par distinguer deux dimensions de l'identité sociale. L'identité réelle correspond aux éléments objectifs permettant de définir un individu (statut social, caractère...). L'identité virtuelle est celle qui est attribuée par autrui à l'individu à partir de son apparence. Le stigmaté vient du décalage entre ces deux identités : « un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmaté, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions ».

Le stigmaté est une étiquette apposée sur un individu à partir de la différence perçue entre ce qui est normal et ce qui ne l'est pas. Cette différence peut être d'ordre corporel (malformation, handicap), ou liée à des traits ethniques, nationaux, religieux, sexuels...

Erving GOFFMAN distingue ensuite les stigmatisés discrédités (le stigmaté est connu ou visible) des stigmatisés discréditables qui peuvent dissimuler leur stigmaté. Cela lui permet d'analyser de façon fine les stratégies mises en œuvre par les individus pour masquer leur stigmaté (dissimuler certains éléments de son identité, garder ses distances...) ou pour réhabiliter leur identité réelle. L'individu stigmaté dispose ainsi de capacités de réaction et d'adaptation. L'enquête de terrain qu'Erving GOFFMAN a menée en 1955-56 à l'hôpital psychiatrique Ste-Elisabeth de Washington qu'il présente dans *Asiles*²⁵, permet d'illustrer ce processus de stigmatisation et les stratégies d'adaptation des patients

24 GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, 1975 (1963)

25 GOFFMAN Erving, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Minuit, 1968 (1961)

Un asile psychiatrique est une institution totale²⁶ c'est-à-dire « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées ».

Lorsque le malade est interné, le psychiatre établit une histoire considérée comme objective de son patient : il lui appose un stigmat. Cette identité virtuelle sert ensuite de référence dans l'élaboration de la thérapie tout comme dans les relations avec le personnel soignant.

Stigmatisé, le malade réagit par des « adaptations secondaires » qui représentent pour l'individu le moyen de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement ». Il existe donc une véritable vie clandestine du reclus qui profite de certains endroits moins surveillés (par exemple la bibliothèque) pour mener une vie plus conforme à son identité réelle.

3. Les carrières déviantes

La déviance est aussi un processus d'exclusion sociale : le déviant est mis en marge de la société (*outsider*) et il finit par la rejeter (auto-exclusion).

Entre la désignation d'un individu comme déviant et sa marginalisation se déroule un certain nombre d'étapes : c'est la carrière déviante. En sociologie, le concept de carrière a été forgé par Everett HUGHES dans ses travaux sur la sociologie des professions. Il permet d'envisager la déviance comme un phénomène séquentiel et de prendre en compte à la fois la dimension objective du parcours tout comme sa dimension subjective : « Dans sa dimension objective, une carrière se compose de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa dimension subjective, une carrière est faite des changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive »²⁷.

Howard Becker illustre les carrières déviantes à partir des fumeurs de marijuana et des joueurs de jazz.

a) Comment on devient fumeur de marijuana

Dans les années 1950, la consommation de marijuana est un phénomène déjà important aux États-Unis bien que condamné par la loi et l'opinion. Howard BECKER précise que la marijuana

26 Dans la traduction française initiale, l'expression anglaise *total institution* a été traduite par institution totalitaire insistant sur le caractère contraignant de l'institution.

27 HUGHES Everett, *Men and Their Work*, 1958

na n'entraîne pas de dépendance et qu'elle est utilisée comme un simple « divertissement ». Les analyses antérieures de la consommation de marijuana tentaient d'expliquer un tel comportement par des facteurs psychologiques supposant des prédispositions individuelles. Selon Howard BECKER, ces théories contiennent deux écueils : elles ne peuvent justifier le nombre important de fumeurs et surtout elles n'expliquent pas l'évolution d'un même individu dans sa conception de la drogue. Howard Becker va alors s'attacher à retracer la carrière d'un fumeur de marijuana, à décrire une attitude qui aboutit à utiliser la marijuana par plaisir, ce qui suppose que l'individu a déjà pris la décision de fumer : il est désireux de « planer » (*to get high*), mais appréhende cette nouvelle expérience.

Pour « planer », il faut fumer « comme il faut » : il est ainsi nécessaire de maîtriser la technique du bon fumeur (dosage, façon de fumer...). Pour acquérir cette technique, « le novice » peut suivre deux voies :

- L'apprentissage explicite : le fumeur expérimenté explique clairement comment fumer.
- L'apprentissage implicite : observation et imitation des expérimentés (le novice n'ose pas avouer son ignorance).

Une fois la technique maîtrisée, une conception de la drogue comme source de plaisir devient possible, mais cela ne suffit pas pour devenir fumeur.

Le novice doit prendre conscience des symptômes prouvant qu'il « plane » (appétit, perception différente du temps, de l'espace, état euphorique ...) et les relier clairement à la consommation de marijuana.

En voyant les autres « planer », le novice est incité à continuer jusqu'à ce qu'il ressente lui aussi cette sensation. Là encore, deux voies sont possibles pour cette prise de conscience :

- L'apprentissage direct : il apprend à reconnaître les symptômes en discutant avec un autre fumeur.
- L'apprentissage indirect : observation et comparaison avec son propre cas des symptômes du fumeur qui « plane ».

Quand il devient « capable de planer », le fumeur établit « un système stable de catégories qui structurent la perception des effets ». Si aucun effet n'est ressenti, il pense que « planer » est un leurre du fumeur. En revanche, en poursuivant, le novice devient connaisseur : reconnaissance des différents types de marijuana...

Pour autant, le novice doit apprendre à aimer les effets qu'il est devenu capable d'éprouver pour devenir réellement fumeur, car la notion de plaisir n'est pas automatique. La première fois, du fait de la nouveauté, l'expérience peut être angoissante (impression de devenir fou). Il faut donc bien distinguer les effets de la consommation de drogue et la notion de plaisir comme le remarque un novice : « Oui, ça m'a bien donné des sensations nettes, mais pas du plaisir [...] Si on ne peut pas se détendre, il n'y a pas de plaisir ».

Si aucun plaisir n'est ressenti, il y a soit arrêt, soit persévérance. Ainsi, pour pouvoir redéfinir les sensations comme agréables, il faut une interaction avec les connaisseurs. Cette fois, cette redéfinition s'effectue uniquement de façon explicite : l'expérimenté rassure, minimise le déplaisir ou flatte le novice.

Donc ce qui originellement « peur et dégoût » devient « agréable, désiré et recherché ». Cette notion d'agréable se forme par rapport à autrui : « Comme pour les huîtres ou le Martini dry, le goût pour ces sensations est socialement acquis ».

Cependant, le plaisir n'est jamais définitivement acquis : toute expérience désagréable peut remettre en question la carrière du fumeur, aussi expérimenté soit-il. Plus on fréquente de fumeurs, moins on est disposé à abandonner (même dans un cas de déception »).

La carrière d'un fumeur se fait donc en trois étapes :

- « 1) fumer la drogue d'une manière qui produise réellement des effets ;
- 2) reconnaître les effets et les relier à l'usage de la drogue (« planer ») ;
- 3) prendre plaisir aux sensations perçues ».

b) La carrière des musiciens de jazz

Howard BECKER choisit ensuite l'exemple des musiciens de jazz car c'est un groupe professionnel qui est considéré comme déviant dans les années 1950. Il est lui-même pianiste de jazz et a longtemps hésité entre la carrière professionnelle de jazzman et le métier de sociologue.

Pour un musicien de jazz, la réussite professionnelle réside en un emploi régulier, bien rémunéré, à faibles horaires et qui procure une notoriété.

Pour obtenir un emploi, le jazzman doit utiliser un réseau social, une coterie (fraternité) où les individus se parrainent mutuellement. Son succès dépend alors de ses compétences musicales mais surtout de son adaptation à la demande du public. Les emplois les plus prestigieux sont ceux où le musicien se plie aux exigences du public. Il bénéficie alors d'une réputation interne dans la profession et externe vis-à-vis du public.

Le jazzman ressent alors un véritable dilemme car ce qui plait au public (la musique commerciale) ne correspond pas à la norme artistique définie par ses pairs (les autres jazzmen) : « il n'est pas possible à la fois de faire plaisir au public et de préserver son intégrité artistique ».

Le musicien peut donc choisir entre trois types de comportements :

- il quitte la profession car il ne veut pas jouer ce qui ne lui plaît pas ;
- il continue à jouer sans tenir compte des pressions commerciales ;
- il accepte le compromis et accepte de faire de la musique commerciale pour réussir.

Ceci peut modifier la conception qu'il se fait de lui-même : soit il prend plaisir à être commercial car il veut faire plaisir au public, soit il ne se considère plus comme un artiste mais comme un artisan ce qui peut lui faire perdre l'estime de lui-même. La carrière du musicien de jazz est également influencée par sa famille (parents et conjoint). En effet, la famille se situe entre la profession et la société : « l'appartenance à une famille lie le musicien à des gens extérieurs au monde musical et soumis à des conventions sociales dont il ne reconnaît pas l'autorité ».

Dans les classes populaires, les parents reprochent l'irrégularité de l'emploi mais une ascension sociale est reconnue possible.

Dans les classes moyennes, être musicien est considéré comme un métier de marginal conduisant à une vie de bohème qui peut ternir la réputation de la famille.

Au sein du couple, la tension vient du fait que le métier de musicien est souvent instable, mal rémunéré et oblige à travailler la nuit.

Les exigences familiales et professionnelles étant difficilement conciliables, s'il ne veut pas quitter sa femme, le jazzman est contraint soit d'interrompre sa carrière soit de choisir de faire de la musique commerciale.

Au total, les musiciens de jazz sont donc tiraillés entre le monde du jazz avec ses valeurs et ses rites spécifiques et le monde familial et ses contraintes matérielles. Le musicien qui accepte le jazz commercial devient un déviant aux yeux de ses pairs et celui qui le refuse un déviant vis-à-vis de sa famille et du public.

c) *La carrière anorexique*

L'anorexie mentale est une maladie psychiatrique qui se caractérise par le refus de s'alimenter. Elle concerne tout particulièrement les adolescentes.

Dans sa thèse de doctorat, Muriel DARMON propose une approche sociologique de cette affection en l'analysant comme une pratique déviante. Pour cela, elle mobilise le concept de carrière : « c'est la notion interactionniste de « carrière » qui est utilisée comme un outil efficace de prise en compte et d'objectivation du point de vue de celles qui s'engagent dans l'anorexie ».

28 DARMON Muriel, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La découverte, 2003

Elle distingue ainsi quatre phases dans la carrière anorexique :

- « commencer : s'engager dans une prise en main » : si le régime est la première étape dans le discours du médecin comme de l'anorexique, dans les faits, le régime suit souvent les conseils familiaux, amicaux voire médicaux pour perdre « quelques kilos en trop ».

Mais la véritable rupture s'opère lorsque l'adolescente décide de se prendre en main en modifiant son apparence (par exemple en changeant de coiffure) et sa manière de s'habiller, en faisant du sport et souvent en s'investissant fortement dans le travail scolaire. Être mince, sportive, bonne élève sont des pratiques très conformistes et socialement valorisées. Ce n'est donc que lorsque les anorexiques radicalisent leurs pratiques qu'elles deviennent déviantes.

- « continuer (I) : maintenir l'engagement » : lors de cette deuxième étape, l'anorexique passe d'un simple régime alimentaire à un véritable régime de vie : « la prise en main devient régime de vie, comme travail délibéré et continu de maintien de la prise en main ».

Les techniques de régime se rationalisent (calcul systématique des calories, sélection des aliments...) mais ce sont surtout les goûts qui évoluent : « le goût pour les sensations physiques de la restriction est lui aussi travaillé ». On retrouve ici un processus analogue à celui des fumeurs de marijuana étudiés par Howard BECKER. L'anorexique finit par prendre du plaisir à avoir le ventre vide ou du déplaisir à avoir l'estomac plein.

- « continuer (II) : maintenir l'engagement malgré les alertes et la surveillance »

Si l'entourage (parents, amis...) était à l'origine favorable au régime, il commence à s'inquiéter de la maigreur de l'adolescente, de ses évanouissements... C'est à ce moment-là que l'étiquette d'anorexique apparaît dans la bouche d'un parent ou d'un médecin et que des pressions commencent à s'exercer sur elle en matière d'alimentation. L'anorexique cherche alors à cacher ce stigmate par des stratégies de discrétion ou de leurre : par exemple, acheter des tickets de cantine pour faire croire que l'on mange au lycée mais les jeter.

- « être prise en charge : s'en remettre à l'institution » : outre le traitement médical, l'institution hospitalière mène un travail de désengagement de la carrière déviante. La patiente doit tout d'abord accepter de « lâcher prise » c'est-à-dire de mettre fin à son engagement et à ses stratégies de leurre. Elle doit ensuite accepter « d'être prise en charge » : c'est désormais l'institution qui définira les bonnes pratiques. Enfin, elle doit pouvoir « se reprendre en main » : « combattre les dispositions acquises lors des phases

précédentes, définies comme mauvaises et pathologiques, et acquérir de nouvelles dispositions définies comme bonnes et saines ».

Utiliser le cinéma ou les séries télé pour illustrer la déviance

Pour illustrer certaines dimensions de la déviance, il est possible de choisir des scènes dans des films classiques ou dans des séries contemporaines.

Le Parrain, film réalisé par Francis Ford COPPOLA en 1972, est une adaptation d'un roman de Mario PUZO. Il décrit de façon fine l'organisation de la mafia sicilienne implantée aux États-Unis à travers l'histoire de la famille CORLEONE dirigée d'abord par le parrain, Vito CORLEONE (Marlon BRANDO) puis par son fils Michael CORLEONE (Al PACINO) qui devient à son tour parrain de la mafia. Le film montre que la mafia est organisée de façon très hiérarchique, sur un modèle quasi-militaire. Elle oscille entre des activités illégales (argent de la prostitution, des machines à sous...) et activités légales tels l'immobilier, le cinéma (blanchiment d'argent).

Vol au-dessus d'un nid de coucou, film de Miloš FORMAN de 1975, permet d'illustrer l'approche interactionniste. Randle P. MCMURPHY, incarné par Jack NICHOLSON, simule la folie pour échapper à la prison. À son arrivée au sein de cet hôpital psychiatrique, les médecins et en particulier l'infirmière en chef, Miss RATCHED (Louise FLETCHER), le désigne comme un fou violent et dangereux (stigmatisation). MCMURPHY tente de résister à cette institution totale en entraînant les autres patients, mais l'institution finit par triompher en le lobotomisant. C'est toute la puissance du processus de désignation (*labelling*), où une « identité virtuelle » est imposée à des individus mis en marge de la société (*outsiders*) cherchant à réhabiliter leur « identité réelle », qui y est décrit, ce que MCMURPHY résume dans une formule restée célèbre : « j'ai au moins essayé ».

Scarface de Brian DE PALMA (1983), film culte chez les « jeunes de banlieue »²⁹ peut nous permettre d'illustrer l'analyse de Robert MERTON. Al PACINO y incarne le personnage de Tony MONTANA, émigré cubain vivant aux États-Unis. Petit délinquant dans son pays d'origine, il est recruté comme homme de main par un trafiquant de drogue. Il franchit rapidement tous les échelons de son organisation criminelle pour devenir à son tour baron de la drogue, vendant et consommant de la cocaïne.

Tony MONTANA rêve d'argent et de gloire, trouvant dans le trafic de drogue un moyen de réaliser rapidement ses objectifs : c'est un innovateur au sens de Robert MERTON.

La série américaine **The Wire (Sur écoute)**, produite par HBO entre 2002 et 2008, est utilisée

29 TRUONG Fabien, *Des capuches et des hommes. Trajectoires de « jeunes de banlieues »*, Buchet-Chastel, Coll. « Essai », 2013

30 BACQUÉ Marie-Hélène (dir.), *The Wire. L'Amérique sur écoute*, La découverte, 2014

dans les universités américaines telle Harvard pour analyser la déviance³⁰. Ecrite par David SIMON, ancien journaliste au Baltimore Sun, et Ed BURNS, ancien policier puis enseignant, elle décrit de façon très réaliste la vie dans les quartiers pauvres de Baltimore, les gangs en lutte pour le contrôle du trafic de drogue mis sur écoute par la police, la lutte pour le pouvoir au sein de la mairie, l'échec du système scolaire, les dérives de la presse, etc.

Cette série permet d'illustrer la désorganisation sociale étudiée par la 1^{ère} Ecole de Chicago au sein des quartiers déshérités mais aussi les nombreux dysfonctionnements sociaux (Robert MERTON). Par exemple, un des chefs de gang de Baltimore, Stringer BELL (Idris ELBA) est confronté à un problème de baisse de la qualité de la drogue qu'il vend. Pour éviter que les toxicomanes se tournent vers un autre dealer, il demande à un professeur d'économie - dont il suit de façon assidue les cours à l'université ! - quelle stratégie il doit adopter. Le professeur lui répond qu'il doit soit baisser ses prix, soit améliorer son marketing.

Bibliographie indicative

(Ne figurent ici que les articles ou ouvrages de synthèse, les autres références figurant en notes de bas de pages)

CHAZEL François, « Normes et valeurs », in *Dictionnaire de la sociologie, Encyclopédie Universalis*, Albin Michel, 1998

MARTIN Gilles, « Déviance ou déviances ? », *Ecoflash*, n°148, mai 2000

MILLARD Eric, « Qu'est-ce qu'une norme juridique ? », *Cahiers du conseil constitutionnel*, n°21, janvier 2007

MUCCHIELLI Laurent, *Sociologie de la délinquance*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2014

OGIEN Albert, *Sociologie de la déviance*, Armand Colin, Collection U, 1995

POIRSON-CLAUSSE Sandrine, « Normes juridiques, normes sociales », *Ecoflash*, n°179, juin 2003